

D. LESTEL

**Notes sur la diffusion des connaissances scientifiques
à propos de l'étude d'un cas**

Publications des séminaires de mathématiques et informatique de Rennes, 1983, fascicule 2

« Séminaires de mathématiques - science, histoire et société contemporaine », , p. 1-9

<http://www.numdam.org/item?id=PSMIR_1983__2_A10_0>

© Département de mathématiques et informatique, université de Rennes, 1983, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la série « Publications mathématiques et informatiques de Rennes » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

NOTES SUR LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

A PROPOS DE L'ETUDE D'UN CAS.

D. LESTEL
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Groupe de Recherche sur la Science
rue Monsieur le Prince
75006 PARIS

1. Introduction.

La partie la plus féconde de la littérature actuelle sur la vulgarisation scientifique provient en général d'études ayant rompu avec le vague et la généralité pour se focaliser plus précisément sur un point précis ou sur un domaine particulier¹.

La thèse de Michel de Pracontal est une réflexion de ce type. A la suite de son exposé, je voudrais proposer quelques hypothèses de façon concise pour les soumettre à discussion.

La matière² de ce texte provient d'une recherche effectuée à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris entre 1980 et 1982. J'en restreindrai le propos aux textes de la Nouvelle Droite³ sur la génétique, que j'avais alors analysés⁴. Les hypothèses proposées ici sont tirées d'un article plus long en cours de rédaction dans lequel en sont discutées les preuves et la validité. Je voudrais surtout, ici, en résumer la substance, en espérant les voir appliquées à d'autres domaines que celui qui les a générées.

2. Cette vulgarisation⁵ est essentiellement stratégique.

Le côté stratégique de cette vulgarisation découle implicitement de leur idée selon laquelle la nature est fondamentalement didactique. La nature n'est pas muette ; l'interroger amène inévitablement des réponses, et, dont-on le souligner ? - de bonnes réponses. Le savant est celui qui a des outils adéquats pour une telle interrogation. Comme toute pédagogie bien comprise passe par un dévoilement progressif du savoir, distinct de la procédure de recherche. Il faut donc user d'une stratégie.

Cette première forme de stratégie n'en élimine pas pour autant une deuxième, plus subtile. La Nouvelle Droite s'inscrit dans un courant de pensée qui considère que la Nature - donc la science - a une pertinence

certaine dans l'élaboration de la politique d'un pays, même si cet enseignement est par essence caché. Il est plutôt moins facile d'expliquer quelque chose de dissimulé que quelque chose qui ne l'est pas. Il faudra donc recourir à une deuxième forme de stratégie.

Enfin, on n'en négligera pas une troisième espèce, plus pragmatique et plus nettement polémique. Sous couvert de parler d'une chose, on parlera d'une autre et l'évocation d'un problème est prétexte à la discussion d'un autre. Un certain nombre d'adversaires "scientifiques" de la Nouvelle Droite sont aussi, et surtout, des adversaires politiques. Il faut donc confronter leurs thèses à celles de la "science", de telle sorte que leur position ne soit pas seulement intenable ou fausse, mais également ridicule.⁶ Ce comportement met immédiatement en évidence les fondements philosophiques de ce discours vulgarisateur.

3. La vulgarisation repose sur des fondements philosophiques importants.

Ces fondements philosophiques se classent eux-mêmes en deux branches suffisamment nettes pour être distinguées : une philosophie des sciences et une métaphysique.

Pour la Nouvelle Droite, la science est adéquate comme procédure de décision. (Ce qui ne veut pas dire que c'est la seule ou la plus importante). La philosophie des sciences dont elle se réclame peut se caractériser dès lors par une triple appartenance, à l'opérationalisme, au réalisme et au positivisme.

Le vulgarisateur transforme d'abord tout problème en apparence complexe en un dilemme qu'il est facile de trancher de façon non ambiguë. La science exposée est l'outil utilisé pour une telle procédure et sa juridiction dépasse le cadre strictement scientifique. Si elle peut trancher entre deux questions scientifiques, elle peut aussi le faire entre une question scientifique et une question politique, une question morale et une question politique, entre deux questions politiques, etc...⁷

D'où l'opérationalisme de cette vulgarisation. Son intérêt n'est pas tant "cognitif" que "juridique".

La deuxième caractéristique en découle presque : la science est vraie. L'opérationalisme implique l'adéquation au réel. Cette position réaliste est importante, car c'est grâce à celle en particulier, que la Nouvelle

Droite pourra dire qu'elle élimine l'idéologie, donc par exemple, la pertinence du socialisme⁸. L'opérationalisme et le réalisme conduisent naturellement à un positivisme dont les caractéristiques se désignent presque d'elles-mêmes.

On fait l'apologie d'Auguste Comte et d'une position réductionniste la science est vue comme une technique aveugle, une distinction tranchée est opérée entre le moyen et le but, une frontière nette est tracée entre la science et la métaphysique et le tout est couronné par un néo-poppérisme militant, ce qui ne laisse pas d'étonner d'ailleurs.⁹

Enfin, toute légitimité de la controverse scientifique est nulle : si celle-ci existe, c'est que l'un des partis est sur une position idéologique.

L'idée de l'impossibilité des controverses scientifiques amène à la métaphysique sous-jacente à cette vulgarisation. L'une de ses bases semble être la certitude que le monde est fondamentalement simple, en bref qu'il n'y a pas d'obstacle à sa connaissance, que ces obstacles soient logiques, épistémiques ou sociaux.

Il est bon de suivre la nature et le progrès est une valeur sûre qu'il faut développer au maximum de ses capacités sans se laisser aller à des questions de Morale. D'autre part, l'Homme n'est pas seulement un "présent" de quelques années ; c'est d'abord le produit d'une généalogie naturelle et il doit en tenir compte.¹⁰

La vulgarisation n'est donc pas autonome ; elle dépend fondamentalement de présupposés qui la dépassent dans une très large mesure.

Elle n'est pas autonome non plus car un article de vulgarisation n'est pas quelque chose de bien défini ; c'est plutôt un mélange, et ce, de multiples façons.

4. La vulgarisation est un mélange.

Le mélange se présente en au moins trois déterminations différentes. Il s'y trouve d'abord un mélange des genres, puis un mélange des disciplines, enfin un mélange de personnes.

Le mélange des genres y est patent puisqu'on passe sans transition d'une vulgarisation scientifique des plus classiques au pamphlet politique ou à

la discussions morale ou philosophique.

Le mélange des disciplines est tout aussi net. On parle de la science que l'on vulgarise, certes !, mais aussi de beaucoup d'autres choses, et lorsque l'on expose le contenu d'un problème appartenant à une discipline, il est fréquent que la Nouvelle Droite se serve d'une discipline voisine ou use d'arguments qui sont d'une autre discipline, quelquefois rarement associée à celle dont il est question.

On peut y voir une tentative d'interdisciplinarité : dans le cas présent, il s'agit plutôt d'un éclectisme "diplomatique" destiné à masquer des faiblesses de raisonnement ou des failles documentaires.

Enfin, il y a mélange de "personnes". Le schéma classique de la vulgarisation scientifique, le schéma de la traduction outre tous les problèmes qu'il engendre, perd toute pertinence dans une situation comme celle de la vulgarisation dans la nouvelle droite. Il n'y a pas en effet la dichotomie fondamentale qui en est la base et qui est la division entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Le problème ne se pose pas du tout en ces termes. Il y a plutôt modulation du savoir, modulation dans le savoir. A la limite, le vulgarisateur et le public visé savent tous la même chose mais sur des harmonisations différentes. Des connaissances qui diffèrent radicalement entre elles sur le plan épistémologique, se retrouvent dans des imbrications très fortes rattachées à d'autres types de savoir - même implicites - qui leur permettent d'obtenir une cohésion assez artificielle mais néanmoins socialement très forte. Et c'est par ce biais que la vulgarisation parviendra à s'imposer, acquérera une pertinence qu'elle ne possédait pas de façon intrinsèque. Même là il faut réussir à se débarrasser du mythe de la table rase. Il y a, comme un donné fondamental, une tradition dont il faut évaluer le poids.

5. La vulgarisation est liée à une tradition.

On réussit ainsi à mettre en évidence l'existence d'une tradition dans le cas de la Nouvelle Droite.

L'une des contraintes dont se plaignent le plus les journalistes est celle de l'événement. Un domaine scientifique ne peut vraiment intéresser un public que si un événement particulier met en évidence tel ou tel aspect du domaine à vulgariser. On parlera ainsi d'astrophysique à-propos du lancement d'un nouveau satellite. Une voie différente est visible dans le

cadre de la Nouvelle Droite. Loin de s'intéresser uniquement à un événement, leur vulgarisation va plutôt se construire autour d'une tradition. On repère alors peu à peu toute une filiation des problèmes et des disciplines.

Il y a seulement un petit nombre de disciplines qui seront exposées, un petit nombre de problèmes qui seront abordés. La raison n'en est pas à chercher vers quelque stratégie préméditée, mais plutôt vers une "inertie cognitive" historique.

Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, on parle beaucoup d'anthropologie dans leurs écrits, ce qui est étonnant, vu le peu de place qui est généralement accordée à cette discipline dans les autres publications ayant des rubriques scientifiques ou qui se spécialisent dans ce genre de littérature. L'explication peut venir - dans une certaine mesure - de cette idée de tradition : on parlait déjà beaucoup d'anthropologie physique dans les écrits de droite du début du siècle et de la fin du siècle dernier.

Inversement, il y a quantité de théories qui pourraient être exploitées avantageusement par la "Nouvelle Droite" pour "prouver" leurs thèses, avec au moins autant de bonheur que ce qui est effectivement utilisé. Cette idée de tradition cognitive rend assez bien compte de ce phénomène pour le moins intrigant.

6. Il existe des espaces cognitifs autonomes.

Cette force de la "tradition vulgarisatrice" fait mettre le doigt sur l'une des composantes les plus curieuses de cette vulgarisation : il existe des espaces cognitifs autonomes.

Le monde de la recherche scientifique n'est pas homogène. On le savait. Peu de gens se sont demandé quel était le rapport des communautés vulgarisatrices et des communautés de recherche, et les études sur ce sujet sont quasiment inexistantes. Le cas de la Nouvelle Droite est intéressant en ce qu'elle semble liée dans certains cas à des communautés scientifiques marginales, par exemple pour la psychologie.¹²

Utilisant la notion kuhnienne de "paradigme"¹³, on peut envisager l'idée selon laquelle le paradigme effectivement vulgarisé n'est pas la paradigme utilisé dans la recherche scientifique au sein de la discipline. Il est

alors possible - par un biais détourné - de donner une réponse à une question que Kuhn ne se pose qu'implicitement : Que devient un paradigme qui a été détrôné par un autre plus puissant dans une communauté scientifique ?

Une réponse pourrait être celle-ci : il passe dans la vulgarisation dans certains cas tout au moins.

Cette idée amène à s'interroger de façon plus détaillée sur la structure cognitive de la vulgarisation scientifique.

7. Il existe une double structure cognitive de la vulgarisation.

Toujours dans le cas de la Nouvelle Droite, la vulgarisation scientifique semble y avoir une double structure cognitive. Celle-ci est constituée de deux catégories d'informations et de concepts, qui n'ont ni le même statut ni le même rôle. A côté d'une espèce de "noyau dur" qui contient les éléments les plus importants, les éléments dont on ne peut absolument pas se passer sous peine d'être autre que ce que l'on veut être, se trouve un ensemble plus ou moins flou, plus ou moins bien distingué d'éléments que l'on peut moduler au gré des événements et des situations. Ce "noyau dur" n'est pas forcément constitué de référents scientifiques. Ce peut être un noyau dur politique, moral ou composé d'un mixte de notions par ailleurs hétérogènes.

8. Conclusion.

Constituée donc d'une double structure - un noyau dur et des éléments périphériques - la vulgarisation de la génétique dans les textes de la Nouvelle Droite peut présenter une fonction assez particulière qui lui serait propre et par laquelle il serait possible de la caractériser.

La vulgarisation serait à la politique, ce que l'expérience est à la science, selon la philosophie néo-positiviste : ce serait par sa lecture, son travail et sa méditation qu'il serait possible, en dernière instance, de se présenter une position politique et sociale cohérente et valable.

Cette hypothèse, l'hypothèse fondamentale de ce travail, permet d'intégrer assez bien les divers éléments de l'enquête effectuée.

Même si elles sont, pour l'essentiel, construites autour d'un seul exemple, ces réflexions n'en aident pas moins - du moins je l'espère ! - à mettre en évidence la possibilité de penser la vulgarisation scientifique sur un autre modèle que celui - profondément stérile - de la traduction de la "langue scientifique" vers la "langue profane".

Dominique Lestel

Ecole des Hautes Etudes en Sciences
Sociales.

(Groupe d'Etudes et de Recherches
sur la Science).

- 1 Parmi celles-ci on peut citer par exemple, Luc Boltanski
"Carrière scientifique, morale, scientifique et vulgarisation".
Information sur les sciences sociales, IX, 3, 1970, pp. 99-118,
S. Moscovici, "La Psychanalyse, son image et son public". Paris, PUF 1961.
ou plus récemment, et dans le domaine historique, Steven Shapin,
"Matters of fact : the role of Boyle's literary technology in the mobili-
zing assent", papier présenté au colloque de sociologie des sciences,
"Expository Science : Forms and Functions of Popularization", Paris
1-3 Décembre, 1983.
- 2 Cette recherche fut effectuée au sein du G.E.R.S. sous la direction de
Luc Boltanski et Gérard Lemaire.
- 3 La "Nouvelle Droite" est le nom donné par la presse en 1979 à un mouve-
ment politico-culturel se réclamant volontiers de la "révolution conserva-
trice", et dont le leader est Alain de Benoist. Le mouvement lui-même
est centré sur le G.R.E.C.E. (Groupe d'Etude et de Recherche sur la
Civilisation Européenne) constitué en association loi 1901 en janvier
1969. Deux revues lui sont attachées de façon plus ou moins officielle :
Nouvelle Ecole dont le premier numéro sorti en février-mars 1968, et
Eléments, d'abord bulletin intérieur du GRECE depuis le 10 septembre
1968, puis acquis une diffusion plus large depuis septembre-octobre 1973.
Pour plus de renseignements sur le groupe et le mouvement, on pourra
consulter, de leur côté : P. Vial "Pour une reconnaissance culturelle"
Copernic, 1979, et du côté adverse, M. Billig : "
- 4 Il s'agit d'un texte de travail : D. Lestel : "La vulgarisation de la
génétique chez Yves Christen" octobre 1982, E.H.E.S.S.-G.E.R.
- 5 Dans tout ce texte, le mot "vulgarisation" se rapport exclusivement à
celle du contexte particulier de la Nouvelle Droite.
- 6 Un exemple en est le féminisme. Cf. Y. Christen : "Vous pourrez choisir
le sexe de votre enfant" Le figaro-magazine du 8 septembre 1979, p. 4.

- 7 Cf. Y. Christen "Vous pourrez choisir ..." op.cit., p.43,
"Les parents accepteront-ils de truquer ainsi la loterie génétique.
Ce n'est pas si sûr (...) Alors ? Alors ce sera sans doute à la science
de trancher encore une fois."
- 8 Cf. Y. Christen : "Le socialisme et la science n'ont jamais fait bon ménage" Le figaro magazine, 16 janvier 1982.
- 9 Y. Christen, op.cit., "Le socialisme et la science..."
- 10 Les options de Y. Christen en découlent directement.
- 11 On peut citer par exemple le cas de l'ethnologue Pierre Clastres et ses sociétés sans Etat. L'objection d'après laquelle si Pierre Clastres n'est pas exploité, ce serait à cause des opinions politiques qu'il affichait n'est pas tenable. L'extrême gauche est une sensibilité politique que le G.R.E.C.E. essaie de récupérer. (cf. par exemple le numéro 34 d'ELEMENTS, avril-mai 1980, G. Pons "La gauche vagabonde" pp. 19-23).
- 12 Les références scientifiques de certains textes, ainsi que les problèmes soulevés ne sont absolument d'aucune pertinence pour le champ scientifique considéré. On peut relever aussi dans le comité de patronage de "Nouvelle Ecole" un certain nombre de noms complètement marginalisés dans les disciplines qu'ils sont sensés représenter.
- 13 Cf. "La structure des révolutions scientifiques" de T.S. Kuhn.
The University of Chicago Press, 1962, trad. fr. Flammarion, 1972.